
COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

BILAN 2020

Nombre de membres présents ou représentés : 40

Nombre d'adhérents : 93

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom ou en tant que mandataire.

Selon les statuts en vigueur, l'assemblée générale peut valablement délibérer sans obligation de quorum.

Ordre du jour :

- Validation des comptes 2020
- Présentation du rapport d'activité
- Changement de siège social
- Vente des résidences intermédiaires
- Fixation du montant des cotisations
- Approbation du budget 2021
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Affectation du résultat
- Questions diverses



Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – **Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008**

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

Le 30 septembre 2021 à 14h30, les membres de l'association « Association Pour l'Accueil et le travail des Personnes Handicapées » se sont réunis au siège social situé 310 chemin des Roquelles à Lavilledieu, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du conseil d'administration représenté par son président CARETTE Christophe datée du 2 septembre 2021.

Les documents utiles aux délibérations du jour ont été mis à disposition comme précisé dans la convocation, au pôle administratif de l'association 8 chemin des Bastides 07200 Aubenas comme le prévoient les statuts en vigueur.

La séance est ouverte à 14h30

Le président propose à l'assemblée un vote à mains levées, l'ensemble des membres présents étant unanimes, l'ensemble des votes seront donc faits à mains levées.

Il est procédé à un vote pour élire les deux scrutateurs et le secrétaire de séance.

Scrutateurs : Sylvie CROS et Robert VERNET à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Henri GAILLARD à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Présenté par Monsieur CARETTE Christophe (président) au nom du conseil d'administration.

L'année 2019 était marquée par la mise en place d'un plan sauvegarde suite à la situation financière dont l'alerte avait été lancée par le Commissaire Aux Comptes le 13 mai 2019. Grâce au travail de toutes et tous et à l'obtention d'aides exceptionnelles, les résultats de l'année 2020 ont été satisfaisants avec une activité maintenue.

Cette année 2020, a une fois de plus, été relativement compliquée entre la procédure de sauvegarde, les négociations pour la vente des résidences et la situation sanitaire.

Le rapport d'activité 2020 apporte les informations détaillées sur l'activité de votre association. Le présent rapport moral est par conséquent réduit aux données principales.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité



Assemblée Générale Ordinaire
Bilan 2020

A.P.A.T.P.H.

L'engagement au service des personnes handicapées

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

Pour mémoire le dicton de l'association est

« l'engagement au service des personnes handicapées »

Fonctionnement de l'association

Le Conseil d'Administration

En 2020, il était composé de 13 membres élus par Assemblée Générale.

Lors du conseil d'administration suivant l'assemblée générale le 5 novembre 2020, un nouveau bureau a été élu et j'ai donc été élu président, Serge MARTIN vice-président, Robert VERNET trésorier, Sylvie MARTIN trésorier adjoint, et Henri GAILLARD secrétaire.

De plus, afin d'avoir un maximum d'éléments pour débattre, les chefs de services participent sans voix délibérative aux conseils d'administration.

L'organisation de l'association

L'association est répartie en trois pôles distincts :

Le pôle logement, le pôle social et le pôle travail situés sur des sites géographiques différents :

Pôle logement :

- Résidence accueil de Coucouron
- Résidence accueil de Privas
- Résidence intermédiaire de Thueyts
- Résidence intermédiaire de Lavilledieu
- Résidence intermédiaire de Vanosc

Pôle social :

- SAVS de Lavilledieu / Coucouron repartit entre 2 conseillères
- SAVS de Privas repartit entre 2 conseillères
- SAVS Annonay avec 1 conseillère

Assemblée Générale Ordinaire
Bilan 2020



A.P.A.T.P.H.

L'engagement au service des personnes handicapées

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – **Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008**

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

Pôle travail :

- ESAT de Lavilledieu : conditionnement, Jardins Espaces Verts et apiculture
- ESAT de Coucouron : conditionnement
- EA de Lavilledieu : Jardins Espaces Verts et maintenance hygiène des locaux
- EA Coucouron : Jardins Espaces Verts et maintenance hygiène des locaux

Les missions pour 2020

Comme nous nous étions engagés à faire l'année précédente, nous avons souhaité mettre l'accent sur le soutien des personnes accueillies dans nos structures, la mise en conformité des bâtiments appartenant à l'association.

Tout en poursuivant les démarches de redressement de notre structure, et la vente des résidences, qui malgré un taux d'occupation à 100% ne sont pas rentables.

La mission YSEO lancée fin 2019 nous a permis d'identifier les problèmes financiers de chaque établissement, du terrain car cette mission a été menée avec les salariés, ce qui a permis d'échanger avec les équipes.

Le plan de sauvegarde a été présenté en novembre 2020 au conseil d'administration en présence de Maître PELENC et du consultant en mission d'appuis.

Celui-ci a donc été validé par le conseil puis défendu devant le tribunal. Lors des audiences trimestrielles, toutes nos décisions de réflexion ont je l'espère étaient prises en accord avec l'assemblée et ce dans l'intérêt des bénéficiaires de nos services.

Cette mission que vous avez confié au Conseil d'Administration l'an dernier, a, je l'espère été respectée.



Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63





RAPPORT FINANCIER : présenté par l'expert-comptable Gregory JEANCEL

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2020	2019	Évolution
Subventions obtenues	1 670 298 €	1 616 824 €	+3,3% 
Cotisations des adhérents	3 755 €	7 870 €	-52,3% 
Dons, Legs	1 558 €	3 764 €	-58,6% 
Total des ressources	1 675 611 €	1 628 458 €	+2,9% 

Les subventions obtenues sont en hausse de 3.3% et sont constituées : Dotation Globale (548Ke / ESAT), des produits de tarification (349Ke / SAVS), des subventions de la DDCSPP (169Ke / Pole Logement), des aides aux postes TH (575Ke / ESAT et EA), et de subventions diverses (29Ke ; communes, région...)

ACTIVITÉ GLOBALE

	2020	2019	Évolution
Ressources associatives	1 675 611 €	1 628 458 €	+2,9% 
Prestations vendues	654 282 €	762 273 €	-14,2% 
Produits de fonctionnement	2 329 893 €	2 390 731 €	-2,5% 
Contributions volontaires	34 824 €	24 208 €	+43,9% 

Les prestations de services (EA et ESAT) sont en forte baisse en raison de la crise sanitaire : Conditionnement (-46.51% soit -68Ke), Espace Verts (-21.61% soit -37Ke) et arrêt de la Menuiserie (soit -32Ke).

Les prestations de location (Pole Logement) sont en hausse de +10.2% soit +39Ke.



Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Les charges de fonctionnement sont en hausse de 33Ke (+5.7%) et sont constituées de toutes les charges externes

Les principales hausses sont : Entretien et Réparations (+10Ke) ; Personnel extérieurs et honoraires (+45Ke); compensées par certaines baisses de charges par rapport à la crise sanitaire

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2020	2019	Évolution	
Fournitures consommables	130 377 €	140 456 €	-10 079 €	-7,2%
Sous-traitance	79 786 €	76 794 €	+2 992 €	+3,9%
Loyers de crédits-bails	0 €	9 158 €	-9 158 €	
Locations, Charges locatives	91 005 €	84 314 €	+6 691 €	+7,9%
Entretien, Réparations	84 995 €	75 377 €	+9 618 €	+12,8%
Primes d'assurance	21 341 €	20 819 €	+522 €	+2,5%
Personnel extérieur	111 332 €	36 337 €	+74 995 €	+206,4%
Intermédiaires et honoraires	56 207 €	86 309 €	-30 102 €	-34,9%
Publicité	2 128 €	0 €	+2 128 €	
Transports	3 605 €	8 630 €	-5 025 €	-58,2%
Déplacements, Réception	7 742 €	15 057 €	-7 315 €	-48,6%
Frais postaux, Télécom.	22 040 €	20 179 €	+1 861 €	+9,2%
Frais bancaires	1 873 €	3 144 €	-1 271 €	-40,4%
Autres services extérieurs	4 785 €	7 531 €	-2 746 €	-36,5%
TOTAL	617 216 €	584 105 €	+33 111 €	+5,7%



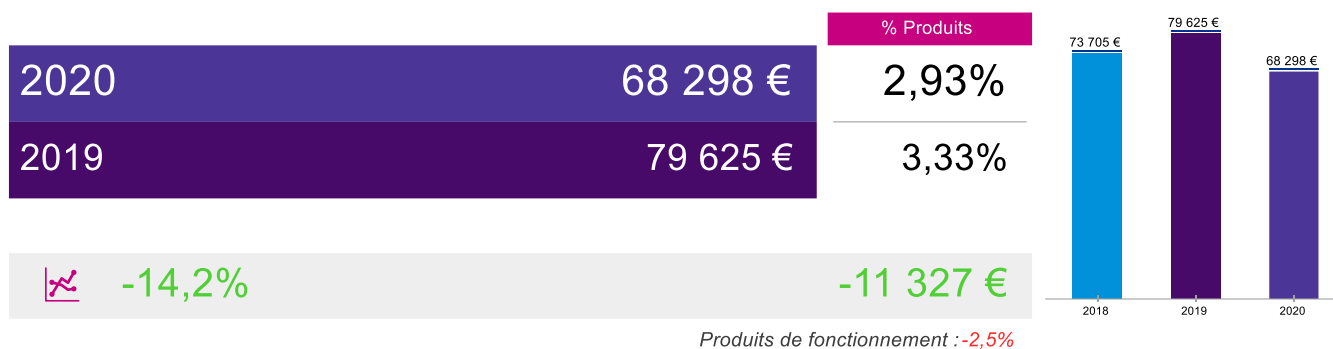
Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

IMPÔTS ET TAXES



La baisse est liée à la diminution de la masse salariale et des taxes assises sur les salaires.

CHARGES DE PERSONNEL



Les charges de personnel sont en diminution de 12.7% soit -215Ke par rapport au N-1.

La baisse est liée à une certaine restructuration en cours liée à la procédure de sauvegarde (ruptures conventionnelles, fin de contrat, externalisation RAF...), mais il s'agit là d'un fonctionnement en mode dégradé et non péren dans le temps.



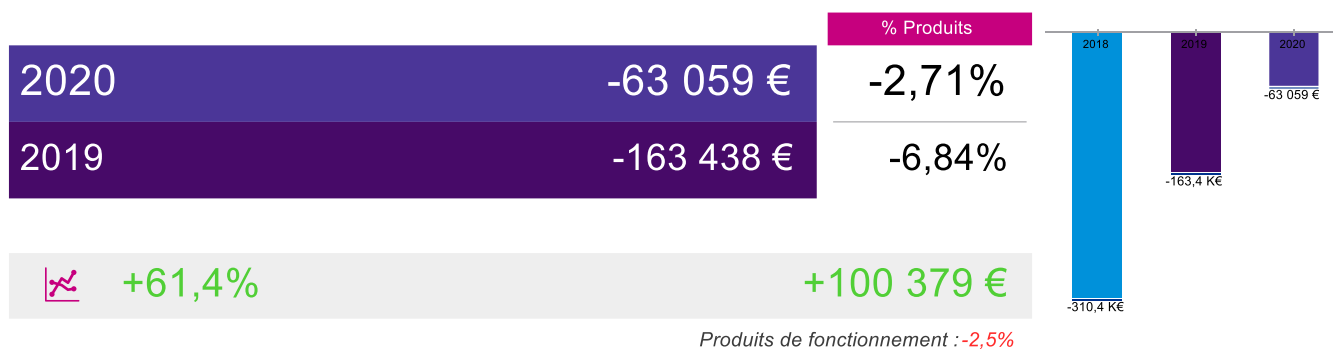
Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

RÉSULTAT D'EXPLOITATION



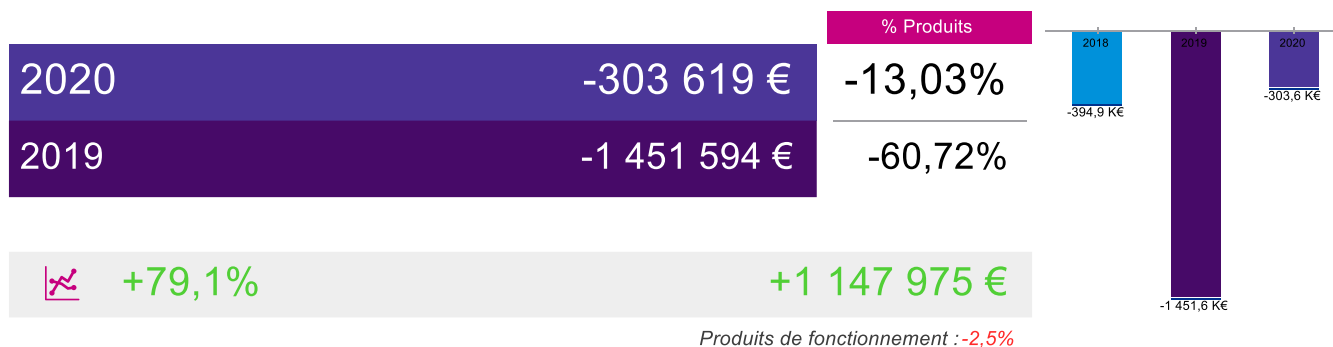
Le **résultat d'exploitation** fait partie des indicateurs importants qui permettent de mesurer la performance économique. Il donne une précision sur le résultat tiré de l'exploitation normale et courante de l'activité.

Dotations et provisions d'exploitation : 477ke contre 448ke en N-1

- dont 416ke de dotations aux amortissements d'immob. (dont 362Ke sur le Pôle Logement)

- dont 61ke de provisions sur créances douteuses (EA = 19ke; ESAT = 2Ke; GEM = 38Ke; SAVS = 2ke)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



Le résultat de l'exercice est de -304ke et comprends :

- le résultat d'exploitation (vu juste avant) : -63ke
- le résultat financier lié notamment aux intérêts sur emprunts : -47ke
- le résultat exceptionnel lié notamment aux dépréciations des biens immobiliers : -194ke



Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



La **capacité d'autofinancement** désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise dans le cadre de son activité qui permettent d'assurer son financement pour le futur.

La CAF doit permettre de couvrir les remboursements d'emprunts (capital).



Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2020	2019	Évolution	
Produits de fonctionnement	2 329 893 €	2 390 731 €	-60 838 €	-2,5% →
Charges de fonctionnement	617 217 €	584 105 €	+33 112 €	+5,7%
Impôts et taxes	68 298 €	79 625 €	-11 327 €	-14,2%
Charges de personnel	1 475 471 €	1 690 507 €	-215 036 €	-12,7%
Dotations aux amortissements	415 656 €	426 427 €	-10 771 €	-2,5%
Résultat courant non financier	-63 059 €	-163 438 €	+100 379 €	+61,4%
Résultat financier	-46 809 €	-57 203 €	+10 394 €	+18,2%
Résultat courant	-109 868 €	-220 641 €	+110 773 €	+50,2%
Résultat exceptionnel	-193 751 €	-1 230 953 €	+1 037 202 €	+84,3%
Résultat de l'exercice	-303 619 €	-1 451 594 €	+1 147 975 €	+79,1%

APATPH - Synthèse des comptes par établissement

en €	EA ASP	ESAT	GEM	POLE LOGEMENT	SAVS	SIEGE	TRAJECTOIRE 07	COMBINE
Dotations et produits de tarif.		547 495			349 097			896 592
Prestations de services	130 430	110 983		412 869				654 282
Subventions d'exploitation	8 417		800	175 860		4 710	8 560	198 347
Aides aux postes TH	91 450	483 909						575 359
Reprises sur prov. Et Transf. de charges	27 172	26 849	156 205	136 892	2 006		6 209	355 333
Autres produits (dont cotisations et dons)	2	11	1	10	3	5 313	8	5 348
Total des produits d'exploitation	257 472	1 169 248	157 006	725 631	351 105	10 023	14 777	2 685 261
Achats et charges externes	77 845	235 256	15 407	190 518	60 735	21 483	12 949	614 194
Impôts et taxes	6 323	16 181	1 367	35 049	8 730	112	536	68 298
Charges de personnel	214 489	801 324	46 885	168 712	217 646	6 755	19 660	1 475 471
Dotations aux amortissements	7 955	27 154	1 655	361 897	15 426	897	673	415 656
Dépréciations clients	18 750	2 361	37 900	0	2 168			61 179
Autres charges (dont pertes clts irrecouv)	17	208	93 668	19 615	14	0	1	113 523
Résultat d'exploitation	-67 908	86 764	-39 876	-50 160	46 386	-19 224	-19 042	-63 059
Résultat financier	0	-10 328	0	-25 148	-4 606	-6 728		-46 810
Résultat exceptionnel (dont dépréc. Immob.)	-1 060	23 264	-9 006	-137 419	-4 093	-65 090	-347	-193 751
Résultat Net	-68 968	99 700	-48 881	-212 727	37 687	-91 042	-19 390	-303 619



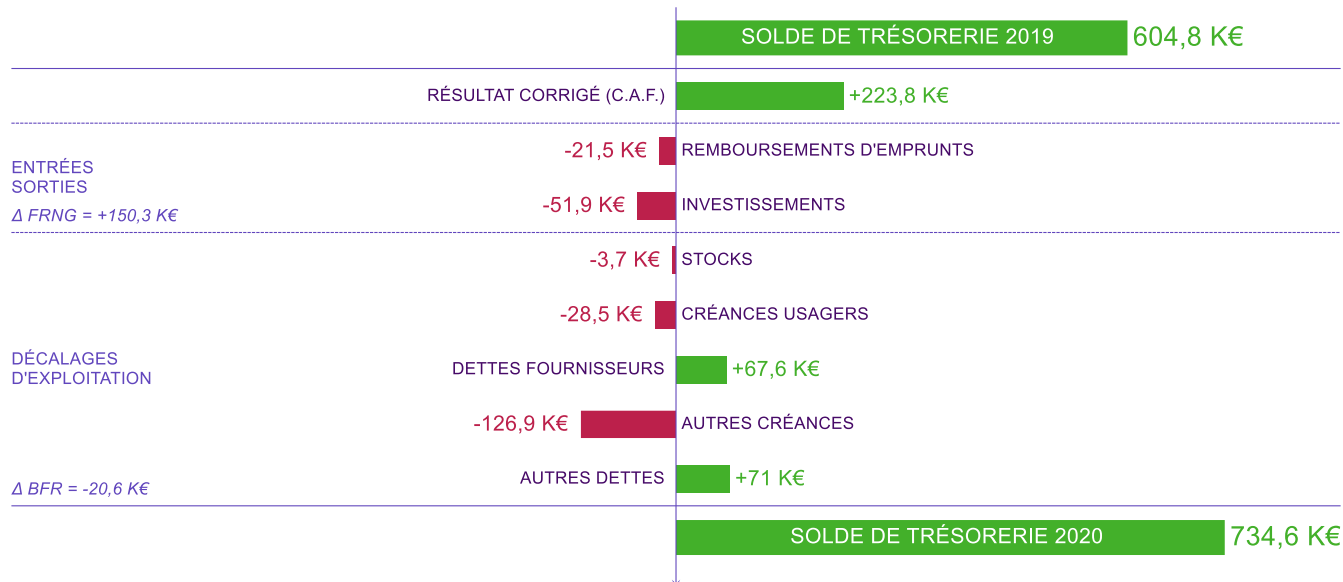
Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – **Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008**

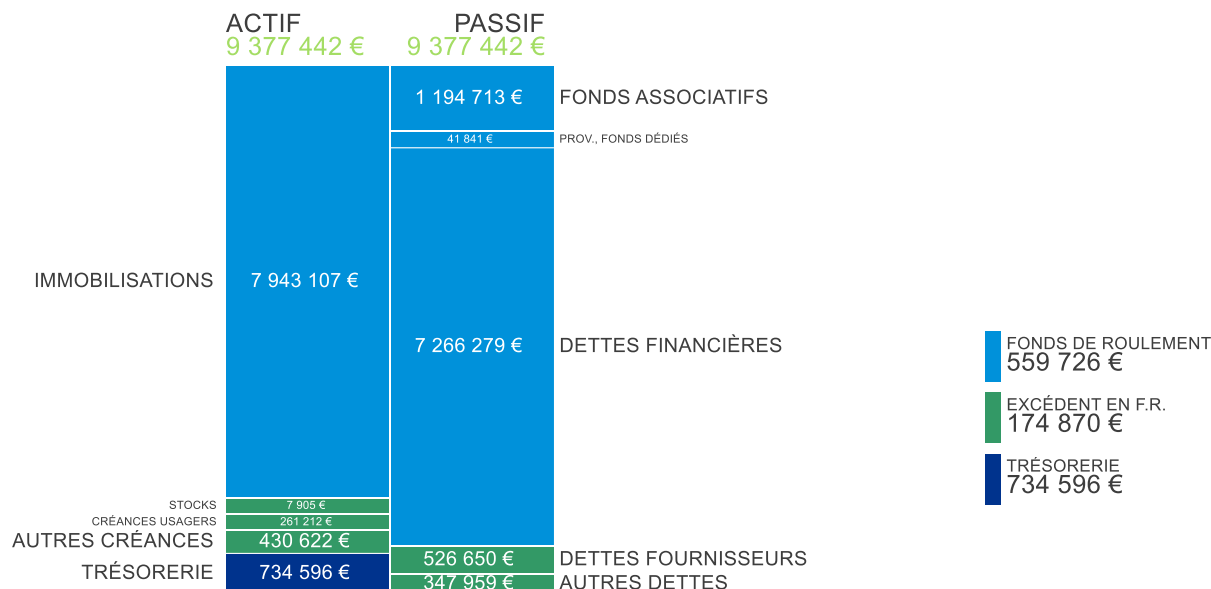
SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

LES FLUX DE VOTRE TRÉSORERIE



BILAN AU 31/12/2020



Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale avec la MAJORITE

40 voix POUR

0 voix CONTRE

1 voix ABSTENTION



Assemblée Générale Ordinaire
Bilan 2020

A.P.A.T.P.H.

L'engagement au service des personnes handicapées

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – **Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008**

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée générale a décidé d'affecter le résultat sur les comptes annuels de 2020, en report à nouveau déficitaire.

Les propositions d'affectation sont approuvées par l'assemblée générale à l'unanimité

Lecture du Rapport du commissaire aux compte par lui-même à l'assemblée

(Rapport Annexé)

BUDGET PREVISIONNEL :

Un budget 2021 construit sur des bases réalistes et prudentes.

A ce stade, ce budget 2021 prévoit un excédent sachant que lorsque nous l'avons préparé, nous avons fait le choix de vous présenter un budget prévisionnel par établissement, ce qui vous permet de mieux comprendre les problèmes financiers de chaque structure.



Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

Compte	Intitulé	Siège	EA	ESAT	GEM	Pôle Logement	SAVS	Trajectoire 07	Combiné
60	Achats	714	26 115	40 109	1 198	33 288	9 389	0	110 814
61	Services Extérieurs	55	33 262	79 625	9 469	46 915	37 593	0	206 919
62	Autres Services Extérieurs	10 306	34 711	64 902	4 651	20 166	13 682	0	148 418
63	Impôts et Taxes	242	6 632	25 688	3 444	17 505	10 869	0	64 380
64	Charges de Personnel	30 606	248 934	941 747	62 381	145 127	228 175	0	1 656 970
65	Autres charges	15	16	9	4	7	8	0	59
66	Charges financières	0	0	8 319	0	20 856	3 924	0	33 099
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dotation aux amortissements et provisions	2 897	14 071	27 746	437	159 451	20 789	0	225 389
Total des charges		44 834	363 741	1 188 145	81 584	443 315	324 429	0	2 446 048
70	Ventes, prestations de services	0	135 341	242 395	0	257 301	0	0	635 037
73	Produits des tarifications	0	0	522 000	0	0	359 197	0	881 197
74	Subventions d'exploitation	2 725	0	0	1 000	177 215	0	25 680	206 620
75	Autres produits de gestion	5 494	118 008	466 684	0	0	0	0	590 186
76	Produits financiers	670	3	3	0	0	4	0	681
77	Produits exceptionnels	0	0	20 000	0	20 989	0	0	40 989
78	Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0
79	Transferts de charges	165	14 327	19 298	75 600	13 286	1 340	0	124 016
Total des produits		9 054	267 679	1 270 381	76 600	468 792	360 540	25 680	2 478 726
Résultat d'exploitation		-36 450	-96 066	70 552	-4 984	25 343	40 031	25 680	24 106
Résultat financier		670	3	-8 316	0	-20 856	-3 920	0	-32 418
Résultat exceptionnel		0	0	20 000	0	20 989	0	0	40 989
Excédent ou déficit		-35 780	-96 062	82 236	-4 984	25 477	36 111	25 680	32 677

Le prévisionnel 2021 est approuvé par l'assemblée générale l'Unanimité.

MONTANT DE LA COTISATION 2021

Le conseil d'administration vous propose de ne pas modifier le montant de la cotisation pour 2021 et 2022 elle reste à 15 € pour une personne seule, 20 € pour un couple.

Le montant de la cotisation est approuvé par l'assemblée générale l'Unanimité.

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Le conseil d'administration vous propose de changer l'adresse du siège car administrativement le siège est toujours à l'adresse de domicile de l'ancien président

L'adresse proposée est donc le 310 chemin des Roquelles 07170 Lavilledieu

Le changement d'adresse est approuvé par l'assemblée générale l'Unanimité.



Assemblée Générale Ordinaire
Bilan 2020

A.P.A.T.P.H.

L'engagement au service des personnes handicapées

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – **Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008**

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

VENTE DES RESIDENCES INTERMEDIAIRES

Comme annoncée lors de la dernière assemblée, le pôle logement est en déficit depuis plusieurs années plus particulièrement les résidences intermédiaires et ce malgré un taux de remplissage élevé.

Le conseil d'administration vous soumet la vente

Résidence Intermédiaire de THUEYTS :

Pour un prix de 1 851 145 € à la commune qui elle-même transférera à Ardèche Habitat une partie en bail emphytéotique car la commune souhaite garder la salle d'activité et en faire un autre projet.

Résidence Intermédiaire de LAVILLEDIEU :

Pour un prix de 1 961 904 € à la commune qui elle-même transférera à Ardèche Habitat en bail emphytéotique.

Résidence Intermédiaire de VANOSC :

Pour un prix de 879 096 € à Ardèche Habitat, et qui annulera partiellement le bail emphytéotique pour que la commune récupère la salle activité.

Les ventes des 3 résidences sont approuvées par l'assemblée générale l'Unanimité.

RAPPORTS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Les rapports sont joints en annexes.

Les rapports des établissements sont approuvés par l'assemblée générale l'Unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous allons procéder à l'élection du conseil d'administration qui se réunira prochainement pour élire le bureau de l'association, sachant que suite aux difficultés le conseil d'administration a décidé de se soumettre à nouveau en totalité aux élections.

Les candidats souhaitant se présenter pouvaient le faire via un bulletin à retourner au bureau associatif comme précisé dans la convocation.

Assemblée Générale Ordinaire
Bilan 2020



A.P.A.T.P.H.

L'engagement au service des personnes handicapées

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 – **Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008**

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C – RNA : W072000302 - E-mail : president@apatph.fr

Pôle administratif : 8 chemin des Bastides – 07200 AUBENAS – ☎ 04.75.94.74.63

Se soumettent à vos votes :

1. Sylvie CROS

Elue par l'assemblée générale à l'Unanimité.

2. Sylvie MARTIN

Elue par l'assemblée générale à l'Unanimité.

3. Serge MARTIN

Elu par l'assemblée générale à l'Unanimité.

4. Henri GAILLARD

Elu par l'assemblée générale à l'Unanimité.

5. Monique RIHL représentante UNAFAM

Elue par l'assemblée générale à l'Unanimité.

6. Christophe CARETTE

Elu par l'assemblée générale à l'Unanimité.

7. Raymond GRAMAYZE

Elu par l'assemblée générale à l'Unanimité.

J'aimerais remercier l'ensemble des financeurs et partenaires qui nous ont soutenu durant cette année et qui continuent à nous soutenir malgré les difficultés.

Et bien entendu les salariés qui nous ont également soutenus, bien que certains soient en « danger » suite à la situation. Et malgré tout remercier également les salariés qui ne nous ont pas soutenus car malgré tout ils nous ont rendu plus fort.

Merci à tous pour votre présence aujourd'hui en espérant que l'année prochaine nous pourrions partager un repas afin de terminer cette assemblée dans un moment de convivialité.

Le secrétaire de séance

Henri GAILLARD



Assemblée Générale Ordinaire
Bilan 2020



A.P.A.T.P.H.

L'engagement au service des personnes handicapées

Le président

Christophe CARETTE

